



**CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES**  
289, De Villemure, 2<sup>e</sup> étage  
St-Jérôme (Qc.), J7Z 5J5  
Courriel : [ccsnl@qc.aira.com](mailto:ccsnl@qc.aira.com)  
Télécopieur : (450) 438-5869  
Téléphone : (450) 438-4197

---

**Communiqué de presse**  
**Pour publication immédiate**

**Pas de CMS en ophtalmologie au CSSS de St-Jérôme**  
**Le Conseil central des Laurentides salue la décision**  
**du ministre de la Santé et des Services sociaux**

(St-Jérôme, 20 mars 2009) –Le Conseil central des Laurentides CSN salue la décision du ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Yves Bolduc, de ne pas suivre les traces de son prédécesseur le Dr Couillard et de ne pas autoriser la création d'un centre médical spécialisé (CMS) dans les Laurentides.

« La création d'un tel centre aurait eu comme conséquence de faire basculer dans le secteur privé tous les soins en ophtalmologie de la région au détriment de l'intérêt public », a commenté madame Louise Jetté, présidente du Conseil central des Laurentides CSN.

Pour le conseil central, cette décision constitue un message clair pour les administrateurs du CSSS de Saint-Jérôme et de l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides. « Nos gestionnaires du réseau public des Laurentides doivent saisir cette opportunité et nous démontrer leur capacité à organiser la dispensation des soins par le système public sur notre territoire », de poursuivre madame Jetté.

Il n'y a pas que les gestionnaires qui soient interpellés par cette décision, les ophtalmologistes le sont aussi. Présentement, il n'y a qu'une seule salle d'opération qui est dédiée en ophtalmologie, elle fonctionne cinq jours par semaine et de jour seulement. En attendant l'ajout d'une 2<sup>e</sup> salle d'opération, rien ne nous interdit de la faire fonctionner sept jours par semaine et d'élargir la plage horaire de son utilisation. « Cela aurait comme effet de réduire la liste d'attente et de diminuer les coûts faramineux de location de salles d'opération dans une clinique privée », de dire Louise Jetté.

En terminant, la présidente du Conseil central des Laurentides a remercié tous les intervenants des Laurentides, particulièrement le syndicat CSN du CSSS de Saint-Jérôme, qui a interpellé le ministre Bolduc dans ce dossier, préservant ainsi des emplois de qualité dans le réseau public.

— 30 —

**Pour information :**

**Louise Jetté, présidente**  
**Conseil central des Laurentides**  
**450-438-4197**

**Julie Lachapelle, vice-présidente**  
**Responsable du dossier Santé et services sociaux**  
**Conseil central des Laurentides**  
**450-438-4197**